

## TARIFS DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

### I. SERVICES A LA POPULATION

#### POLE ACCUEIL POPULATION

##### 1) COTISATION

- **ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) MAISON DES JEUNES**

Quotient familial CAF compris entre	Tarif annuel	Tarif garde alternée (annuel)
0 – 699.99 €	3,15 €	1,58 €
700 – 999.99 €	4,20 €	2,10 €
Au-delà de 1000 €	5,25 €	2,63 €
<b>Tarifs « Hors Commune »</b>	<b>10,50</b>	<b>5,26</b>

- **CARTES DISPOSITIF EMS**

Participation annuelle	<b>Tarif « Hors commune »</b>
14,20 €	<b>28,40 €</b>

##### 2) ACCUEILS PERISCOLAIRES

#### Accueil du matin 7h20 -8h20 :

Quotient familial CAF compris entre	Tarif Accueil du matin (mensuel)	Tarif garde alternée (mensuel)
0 – 699.99 €	8,40 €	4,20 €
700 – 999.99 €	9,45 €	4,73 €
Au-delà de 1000 €	10,50 €	5,25 €

**Accueil du soir 16h30/17h30 :**

Quotient familial CAF compris entre	Tarif annuel Accueil du soir 16h30/17h30	Tarif annuel garde alternée Accueil du soir 16h30/17h30
0 – 699.99 €	3,15 €	1,58 €
700 – 999.99 €	4,20 €	2,10 €
Au-delà de 1000 €	5,25 €	2,63 €

**Accueil du soir 17h30/18h00 :**

Quotient familial CAF compris entre	Tarif mensuel Accueil du soir 17h30/18h	Tarif mensuel garde alternée
0 – 699.99 €	3,15 €	1,58 €
700 – 999.99 €	4,20 €	2,10 €
Au-delà de 1000 €	5,25 €	2,63 €

**3) RESTAURATION**

• **RESTAURATION SCOLAIRE**

Quotient familial (€)	Tarifs repas (€)	Tarifs pause méridienne (€)
De 0 à 499.99	0,68 €	0,05 €
De 500 à 599.99	1,05 €	0,11 €
De 600 à 699.99	1,31 €	0,16 €
De 700 à 849.99	1,79 €	0,21 €
De 850 à 999.99	2,26 €	0,26 €
De 1000 à 1199.99	2,63 €	0,32 €
Au-delà de 1200	2,89 €	0,37 €

Le repas occasionnel en milieu scolaire est facturé à 3,26 €

• **REPAS A PRIX FORFAITAIRE**

Type	Tarifs repas (€)
Occasionnel et extérieur	4,52 €
Stage sportif enfant	3,68 €
Stage sportif adulte	4,62 €
Restauration adulte	3,47 €
Goûters stages sportif	0,79 €

**4) ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS SANS HEBERGEMENT**

Tranche QF	TARIF JOURNEE				TARIF 1/2 JOURNEE			
	SANS STAGE		AVEC STAGE		SANS STAGE		AVEC STAGE	
	AVEC REPAS	SANS REPAS*	AVEC REPAS	SANS REPAS*	AVEC REPAS	SANS REPAS*	AVEC REPAS	SANS REPAS*
<b>A</b>	1,58 €	1,05 €	2,63 €	2,10 €	1,06 €	0,53 €	2,11 €	1,58 €
<b>B</b>	3,78 €	2,93 €	4,83 €	3,98 €	2,32 €	1,47 €	2,85 €	2,00 €
<b>C</b>	6,09 €	4,92 €	7,14 €	5,97 €	4,73 €	3,56 €	5,26 €	4,09 €
<b>D</b>	6,83 €	5,34 €	7,88 €	6,39 €	5,15 €	3,66 €	5,68 €	4,19 €
<b>E</b>	7,57 €	5,76 €	8,62 €	6,81 €	5,57 €	3,76 €	6,10 €	4,29 €
<b>F</b>	8,31 €	6,18 €	9,36 €	7,23 €	5,99 €	3,86 €	6,52 €	4,39 €
<b>G</b>	9,05 €	6,60 €	10,10 €	7,65 €	6,41 €	3,96 €	6,94 €	4,49 €
<b>H</b>	9,79 €	7,02 €	10,84 €	8,07 €	6,83 €	4,06 €	7,36 €	4,59 €
<b>I</b>	10,53 €	7,44 €	11,58 €	8,49 €	7,25 €	4,16 €	7,78 €	4,69 €
<b>Hors Commune</b>	<b>21,06 €</b>	<b>14,88 €</b>	<b>22,11 €</b>	<b>15,93 €</b>	<b>14,50 €</b>	<b>8,32 €</b>	<b>15,56 €</b>	<b>9,38 €</b>

\* soumis à la rédaction d'un PAIM alimentaire ou organisation spécifique de l'ACM

**5) ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 4-12 ANS AVEC HEBERGEMENT :**

Tranches du Quotient Familial	Tarif à la journée
De 0 à 499,99 €	14,70
De 500,00 à 599,99 €	16,80
De 600,00 à 699,99 €	18,90
De 700,00 à 849,99 €	21,00
De 850,00 à 999,99 €	23,10
De 1000,00 à 1199,99 €	25,20
Au-delà de 1200,00 €	27,30
<b>Tarifs « Hors Commune »</b>	<b>54,60</b>

**6) SERVICE JEUNESSE : ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS AVEC HEBERGEMENT (TARIF A LA JOURNEE) :**

Tranches du Quotient Familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
De 0 à 499,99 €	15,44	17,85	30,45	32,55
de 500,00 à 599,99 €	17,85	20,48	33,60	35,70
De 600,00 à 699,99 €	19,95	22,58	36,75	38,85
De 700,00 à 849,99 €	22,58	25,20	39,90	42,00
De 850,00 à 999,99 €	24,68	27,30	42,00	45,15
De 1000,00 à 1199,99 €	26,78	29,40	45,15	48,30
Au-delà de 1200,00 €	29,30	31,50	48,30	51,45
Tarif « Hors Commune »	58,60	63,00	96,60	102,90

Tarif 1 = pour des séjours dont le coût par jour et par personne, pour la Collectivité est inférieur à 70,00 €

Tarif 2 = pour des séjours dont le coût par jour et par personne pour la Collectivité est compris entre 70 € et 90 €

Tarif 3 = pour des séjours dont le coût par jour et par personne pour la Collectivité est compris entre 90 € et 120 €

Tarif 4 = pour des séjours dont le coût par jour et par personne pour la Collectivité est supérieur à 120,00 €

**7) SERVICE JEUNESSE : TARIF FORFAITAIRE DES ACTIVITES A LA JOURNEE**

Activité à la journée	Tarif (en €)	Tarifs « Hors Commune »
Soirée barbecue	2,10	4,20
Matinée, après-midi, soirée à thèmes organisée	1,58	3,16
Sortie patinoire, bowling, pyramide, cinéma, exposition, forum, foire, salon, musée, jeu de laser, match de l'OM, jorky ball	4,73	9,46
Restaurations diverses à l'occasion d'une sortie	5,25	10,50
Sortie cinéma (Cinéma l'Odysée)	3,15	6,30
Activité sportive, culturelle ou de loisir à la journée nécessitant du matériel spécifique et/ou un déplacement à l'extérieur de la commune	31,50	63,00
Excursion à la journée (hors repas)	15,75	31,50
Concert musical, grand spectacle	21	42,00
Evénement sportif ou culturel	10,50	21,00
Entrée parc d'attraction et de loisirs dans la région	8,40	16,80
Entrée parc d'attraction et de loisirs (national ou international)	25,20	50,40
Soirée musicale	3,15	6,30
Hébergement demi-pension	15,75	31,50
Hébergement pension complète	21	42,00

## 8) PARTICIPATION FAMILIALE AUX CLASSES DE NEIGE ORGANISEES PAR LA COMMUNE DE FOS-SUR-MER

Le nombre de jours de classe de neige pouvant être modulé et compris entre 12 et 17 jours, le tarif payé par les familles est dû au prorata de la durée de ces séjours fixés tous les ans à la suite de la réunion de bilan organisée en partenariat avec les enseignants.

Ce tarif est fixé à 13,13 euros par jour.

## 9) SEJOUR DE SKI DE 6 A 17 ANS

Tranches du Quotient Familial	Tarif en € par jour
De 0 à 499,99 €	30,45
de 500,00 à 599,99 €	33,60
De 600,00 à 699,99 €	36,75
De 700,00 à 849,99 €	39,90
De 850,00 à 999,99 €	42
De 1000,00 à 1199,99 €	45,15
Au-delà de 1200,00 €	48,30
<b>Tarif « Hors Commune »</b>	<b>96,60</b>

## 10) ACCUEIL DES PARENTS

Dans le cadre des activités du service animation, les parents peuvent partager des temps de loisirs avec leurs enfants.

	Tarif en €
Uniquement le repas	4,20
Repas + activités avec transport	8,40

## 11) SPORT EN FAMILLE

	Tarif trimestriel
Adulte	15,75
Enfant 10/15 ans	10,50

## 12) TARIF POINT JEUX

	Tarif en €	Nouveaux Tarif en €
Tarif d'entrée par enfant	1,58	2€
Tarif entrée Centre Social Fosséen	0,53	2€
Tarif entrée groupe extérieur de la commune	2,10	4€

### 13) TARIFS BUVETTE POINT JEUX ET MAISON DES JEUNES (Délibération n°2019-98)

Articles proposés	Tarifs	Nouveaux tarifs en €
Boissons au gobelet (chaudes ou froides)	0,53	0,50
Boissons canettes 33 cl / Eau 50 cl	1,05 / 0,53	1
Encas	0,53	0,50

### TARIFS BUVETTES COMMUNALES

Articles proposés	Tarifs	Tarifs proposés en €
Boissons chaudes (thé, café) au gobelet	0,53	0,80
Boissons froides (soda, jus de fruits) canettes (33 cl)	1,05	1,20
Boissons froides (soda, jus de fruits) au gobelet	0,53	0,60
Eau (50 cl)	0,53	0,90
Sucettes à congeler	0,53	0,60
Friandises (barres chocolatées ...)	0,53	1,20
Gâteaux, biscuits (portion individuelle)	0,53	0,60
Sachet de bonbons (portion individuelle)	0,53	0,60
Chips (portion individuelle)	0,53	0,80
Compote gourde	0,53	0,80

### ARROSAGE

	Tarifs
Redevance arrosage par an, par hectare	26,25 €
Participation service public d'arrosage par an, par hectare	31,50 €

### FOURRIERE MUNICIPALE

Nature des produits encaissés	Tarifs	Tarifs proposés en €
Produits liés à la capture des animaux errants	42	42
Produits liés à l'identification des animaux errants	42	42
Produits liés à l'hébergement des animaux errants / jour	1,05	1,50
Les produits liés à l'entretien, au nettoyage et à la surveillance d'un box pour un animal non abandonné qui devient pour des raisons inconnues mordeur	13,13	13
Les produits liés à l'immobilisation d'un box pour un animal non abandonné qui devient pour des raisons inconnues mordeur	4,20	5

## **SERVICE AUX AINES**

<b>Tranches du Quotient Familial</b>	<b>Tarifs en € repas foyer</b>	<b>Tarif en € portage des repas à domicile</b>
	Par plateau	Par plateau
Jusqu'à 499,99 €	1,68	3,89
De 500 € à 599,99 €	2,52	4,73
De 600 € à 699,99 €	3,15	5,15
De 700 € à 849,99 €	3,89	6,09
De 850 € à 999,99 €	4,94	6,83
De 1000 € à 1199,99 €	6,09	7,56
Au-delà de 1200 €	6,83	8,30
Invité enfant	3,89	
Invité adulte	7,88	

## **STADE NAUTIQUE MUNICIPAL (voir tableau PDF)**

## **PHOTOCOPIES, DOCUMENTS ADMINISTRATIFS COMMUNICABLES**

<b>Nature des produits encaissés</b>	<b>Tarifs</b>
Dossier complet de POS / PLU	126
Tirage d'un plan	10,50
Calque format A4	3,15
Contre calque plan	36,75
Photocopies A4	0,11
Photocopies A3	0,21
Transmission pour 1 disquette	2,10
Transmission pour 1 cédérom	3,15

## **ENLEVEMENT DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PAR CONTAINER ET PAR AN**

<b>Tarif</b>
1680 €

## II. GESTION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

### DROITS DE PLACE, DE STATIONNEMENT ET REDEVANCES DIVERSES

	Redevance
Forfait annuel pour les commerçants ambulants dits « permanents » sur la base de 40 semaines de présence et 12 semaines d'absence	42€/an/mètre linéaire/jour de marché (mercredi/jeudi/samedi) suite à l'émission de titre de recettes à terme à échoir
Tarif journalier/mètre linéaire – commerçants ambulants dits « passagers »	1,58 € contre la délivrance d'une quittance ou d'un ticket électronique

Occupation du domaine public pour :	Montant de la redevance
Commerce ambulant installé à l'année (type camion de pizza/ food truck) – tarif forfaitaire pour un seul créneau (soit le midi, soit le soir)	210 € par mois
Commerce ambulant installé à l'année (type camion de pizza/ food truck) – tarif forfaitaire pour 2 créneaux (créneau le midi + le soir)	420 € par mois
Commerce ambulant installé à l'année (type camion de pizza) – tarif journalier	7,35 € par jour
Commerce et/ou ambulant saisonnier (emplacement dans le périmètre des festivités organisées par la ville) – tarif forfaitaire	33,6 € par jour
Commerce d'activité ludique saisonnier (emplacement dans le périmètre des festivités organisées par la ville) – tarif forfaitaire	33,6 € par jour

Occupation du domaine public pour :	Montant de la redevance	
Cirque de moins de 300 places	52,50 € par jour de représentation	31,50 € par jour de stationnement hors représentation (montage/démontage de structure)
Cirque de plus de 300 places	78,75 € par jour de représentation	52,50 € par jour de stationnement hors représentation (montage/démontage de structure)

Spectacle ambulant (type guignol)	21 € par jour de représentation	15,75 € par jour de stationnement hors représentation (montage/démontage de structure)
Spectacle avec engins motorisés (type cascadeurs)	105 € par jour de représentation	52,50 € par jour de stationnement hors représentation (montage/démontage de structure)
Vide grenier organisé par une association Surface de moins de 300 m <sup>2</sup>	15,75 € par jour	
Vide grenier organisé par une association Surface de plus de 300 m <sup>2</sup>	31,50 € par jour	
Vente au déballage – hors marchés de plein air (dont Fête de la Crau)	1,58 € le mètre linéaire par jour	

Occupation du domaine public pour :	Redevance à la journée	Redevance à la ½ journée
Foire/exposition commerciale organisée par un professionnel Surface de moins de 100 m <sup>2</sup>	31,50 €	15,75 €
Foire/exposition commerciale organisée par un professionnel Surface de 100 à 300 m <sup>2</sup>	105 €	52,50 €
Foire/exposition commerciale organisée par un professionnel Surface de plus de 300 m <sup>2</sup>	210 €	105 €

## **MARCHE NOCTURNE**

Un tarif nocturne littoral à la journée est fixé à 1,58 € le mètre linéaire.

Il sera calculé de la manière suivante : 1,58 euros / mètre linéaire et par soirée occupée.

## **FETES FORAINES**

Fêtes foraines (à la journée)	Tarifs
Stands de type : tirs, anneaux, pêche aux canards, grues, alimentaires, jeux d'adresse ou de force	3,15 € le m linéaire
Attractions de type manèges pour enfants de moins de 12 ans	31,50 €
Attractions de type manèges pour un public adolescent ou adulte	52,50 €
Fête foraine type parc d'attraction sur la plateforme de la Marronède	44 100 €

**REDEVANCE POUR L'OCCUPATION D'UNE PARTIE DU PARKING P8 DU COMPLEXE SPORTIF PARSEMAIN POUR DES COURS DE MOTO ECOLE ET DE CESSION DE REVISION AUX EXAMENS**

2,04 € la place de parking, le calcul de la redevance étant opéré ensuite selon la formule suivante :  
2,04 € (la place de parking) x 150 places (surface partielle du parking n°8) x 0.75 jour / mois (pour un besoin de 18h / mois)

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL**

	<b>Tarifs</b>
Terrasses bars restaurants	5,78 €/ m <sup>2</sup> /an

**REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVE COMMUNAL**

Le loyer annuel est égal à **3% de la valeur vénale** du terrain, fixé forfaitairement ci-dessous :

	<b>Redevance annuelle</b>
Valeur vénale du terrain fixée forfaitairement, pour les parcelles dont la superficie n'excède pas 500 m <sup>2</sup>	16 €/m <sup>2</sup>
Valeur vénale du terrain fixée forfaitairement à 15,24 € le m <sup>2</sup> pour les parcelles dont la superficie excède 500 m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>

**La redevance ne peut en aucun cas être inférieure à 16 €.**

**SALLES OU TERRAINS AVEC GARDIENNAGE, ECLAIRAGE ET VESTIAIRES**

	<b>Tarifs en Euros (Par heure)</b>
Salle de gymnase ou dojo	31,50 €
Stade pelouse	73,50 €
Stade stabilisé ou synthétique	21 €
Tennis	8,40 €

**STATIONNEMENT DES TAXIS (PAR AN)**

<b>Tarif</b>
168 €

## **REDEVANCE CANALISATION**

<b>Tarif par canalisation par m<sup>2</sup> et par an</b>
10,50 €

## **REDEVANCE ANNUELLE PAR INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES**

	<b>Redevance</b>
<b>IRVE</b>	105 €

## **TARIFS GESTION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

**I Tarifs d'occupation du domaine public – Mise à disposition de salle– organisation de concours, formations, réunion, etc..., ou de terrain**

<b>Objet</b>	<b>Unité</b>	<b>Tarifs (en €), nets de taxes</b>
<b>Bâtiment à aménager</b>	Mois au m <sup>2</sup>	4,31 € (hors charge)
<b>Espace extérieur</b>	An au m <sup>2</sup>	1,05 €
<b>Mise à disposition de salle vide</b>	Par demi-journée au m <sup>2</sup>	0.84 €
	Par mois au m <sup>2</sup>	7,35 €
<b>Mise à disposition de salle meublée</b>	Par demi-journée au m <sup>2</sup>	1,05 €
	Par mois au m <sup>2</sup>	12,60 €
<b>Entrepôts</b>	Par mois au m <sup>2</sup>	3,15 €

## **TARIFS ANNUELS DES ACTIVITES SPORTIVES A DESTINATION DES PATIENTS DU CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES, SECTEUR 25 (hôpital de jour, CATTP et CMP), (tarifs par groupe de 15 personnes maximum, accompagnateurs compris)**

	<b>Tarifs</b>
<b>40 séances pour les activités aquatiques</b>	210 €
<b>20 séances pour les activités terrestres</b>	105 €

### III. DIVERS

#### TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR

Catégorie d'hébergement	Fourchette légale	Tarif à adopter par personne et par nuitée (hors taxe additionnelle)
Palaces	0,70 € - 4,00 €	2,63 €
Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	0,70 € - 2,30 €	1,58 €
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	0,50 € - 1,50 €	0,79 €
Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	0,50 € - 1,50 €	0,64 €
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*	0,30 € - 0,90 €	0,48 €
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3*	0,20 € - 0,80 €	0,33 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans les airs de camping-cars Parcs de stationnement touristiques par tranches de 24 heures	0,20 € - 0,60 €	0,33 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0,20 €	0,21 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement	1 % - 5 %	2,10%

#### PUBLICITE INTERIEURE A LA COMMUNE

	Tarifs
Lame Ariane	126 €/ an/lame

#### PUBLICITE EXTERIEURE A LA COMMUNE – PAR METRE CARRE ET PAR AN

	Tarifs
Dispositifs publicitaires et les pré enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé non numérique	15,75 €/m <sup>2</sup> /an

Dispositifs publicitaires et les pré enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé numérique. Ces tarifs maximaux sont doublés pour la superficie des supports excédant 50 m <sup>2</sup>	47,25 €/m <sup>2</sup> /an
Pour les enseignes, le tarif maximal est égal à celui prévu pour les dispositifs publicitaires et les pré enseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé non numérique, le cas échéant majoré lorsque la superficie est égale au plus à 12 m <sup>2</sup>	15,75 €/m <sup>2</sup> /an

### **CREATION DE TARIFS POUR LA VENTE DE BANDES DESSINEES**

	<b>Tarifs</b>
Tarif de prévente	9,45 € TTC / album
Tarif de vente	14,18 € TTC /album
Tarif frais d'envoi	5,72 €

### **LICENCE DEBITS DE BOISSONS (PAR AN)**

	<b>Tarifs</b>
Licence restreinte	52,50 €
Licence de plein exercice	105 €

# STADE NAUTIQUE MUNICIPAL

Droits d'entrée	Montants en €(T.T.C.)				Catégories d'usagers	Justificatifs	Conditions d'utilisation ou d'accueil
	Bassin intérieur	Bassin extérieur	C	HC			
Entrée unitaire tarif normal	1,50 € 0,75 €	2,55 € 1,75 €	2,10 € 1,10 €	4,00 € 2,10 €	Adultes Enfants et jeunes (de 5 à 17 ans)	X CNI	Tarif offrant la possibilité d'être accompagné gratuitement par un enfant de moins de 5 ans Enfants de 10 ans et – accompagnés obligatoirement d'un adulte
Entrée unitaire tarif réduit	0,75 € 0,75 € 0,75 €	1,75 € 1,75 € 1,75 €	1,10 € 1,10 € 1,10 €	2,10 € 2,10 € 2,10 €	Etudiants Chômeurs Bénéficiaires du RSA	Carte d'étudiant Notification Pôle Emploi Notification CAF	X X X
Entrée unitaire gratuite	0,75 € 0,75 €	1,75 € 1,75 €	1,10 € 1,10 €	2,10 € 2,10 €	Personnes handicapées Personnes invalidées	Carte d'invalidité CDAPH Carte d'invalidité CDAPH	X X
Carte 10 entrées tarif normal	12,00 €	20,00 €	16,80 €	32,00 €	Adultes (18 ans et +)	X CNI	Gratuité uniquement pour le temps nécessaire au passage de tests de natation Carte individuelle incessible (date et horaire des entrées relevés) Tarif offrant la possibilité d'être accompagné gratuitement par un enfant de moins de 5 ans
Carte 10 entrées tarif réduit	6,00 € 6,00 € 6,00 €	14,00 € 14,00 € 14,00 €	8,80 € 8,80 € 8,80 €	17,00 € 17,00 € 17,00 €	Etudiants Chômeurs Bénéficiaires du RSA	Carte d'étudiant Notification Pôle Emploi Notification CAF	Carte individuelle incessible (date et horaire des entrées relevés) Enfants de 10 ans et – accompagnés obligatoirement d'un adulte
Groupe relevant d'un dispositif municipal	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Enfants et jeunes (de 3 à 17 ans)	Note de la Direction des SPORTS confirmant l'accueil	Sans limitation, sous réserve de créneaux d'accès disponibles
Classe écoles primaires fosséennes	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Elèves de la maternelle au CM2	Dans le cadre de la programmation annuelle et convention avec EN	Sans limitation, sous réserve de créneaux d'accès disponibles.
Classe collège fosséen	Subvention annuelle forfaitaire	78,75 € / Heure	78,75 € / Heure	78,75 € / Heure	Elèves du collège de FOS-SUR-MER	Convention VDF / CG 13	Accès sur les créneaux horaires sollicités et accordés en début de saison sportive
Classe écoles, collèges, lycées extérieurs	78,75 € / Heure	78,75 € / Heure	78,75 € / Heure	78,75 € / Heure	Elèves d'établissements non fosséens	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention spécifique	3 lignes d'eau et paiement par titre
Groupes personnes handicapées	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Personnes relevant D'un établissement spécialisé	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention spécifique précisant l'intérêt local général.	Avec leurs accompagnateurs salariés des établissements d'accueil spécialisés
Groupes militaires, gendarmerie, police nationale, pompiers	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Personnels relevant Des corps constitués	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention spécifique précisant la contre partie	Avec leurs personnels de surveillance qualifiés Sur les créneaux réservés uniquement
Club FOS NATATION	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Membres licenciés de l'association	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention de mise à disposition de moyens	Accès sur les créneaux horaires sollicités et accordés en début de saison sportive
Club FOS CANOE-KAYAK	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Membres licenciés de l'association	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention de mise à disposition de moyens	Accès sur les créneaux horaires sollicités et accordés en début de saison sportive
Club FOSSEN DE PLONGEE ET D'ACTIVITES S.MARINES	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Membres licenciés de l'association	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention de mise à disposition de moyens	Accès sur les créneaux horaires sollicités et accordés en début de saison sportive
UNSS Collège André MAL RAUX	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Membres licenciés de l'association	Courrier des SPORTS confirmant l'accueil et convention de mise à disposition de moyens	Accès sur les créneaux horaires sollicités et accordés en début de saison sportive
Location ligne d'eau	26.25€	31.50€				Courrier des SPORTS confirmant la location	Sur les créneaux horaires d'ouverture au public
Location bassin complet	157.50€	252.00 €				Courrier des SPORTS confirmant la location	Sur les créneaux horaires d'ouverture au public
Location ligne d'eau pour enseignement des MNS	26.25€	26.25€				Convention spécifique	Sur les créneaux horaires d'ouverture au public
Prestation d'enseignement par un M.N.S. municipal	26.25 €/Heure				Groupes constitués	Courrier des SPORTS confirmant la prestation	Sur les créneaux horaires d'ouverture au public
Bébés Nageurs tarif normal annuel	126€/an	133,00 €			Enfants de 5 mois à 5 ans	Certificat Médical + Attestation Assurance R.C.	Inscription comprenant le droit d'entrée. Inscription valable de date à date anniversaire
Bébés Nageurs tarif réduit annuel	79€/an	86,00 €			Enfants de 5 mois à 5 ans	Certificat Médical + Attestation Assurance R.C. + Justificatif domicile fosséen	Inscription comprenant le droit d'entrée. Inscription valable de date à date anniversaire
Bébés Nageurs à compter du 2ème enfant de la même famille inscrit	½ tarif	X			Enfants de 5 mois à 5 ans	Certificat Médical + Attestation Assurance R.C.	Inscription comprenant le droit d'entrée. Inscription valable de date à date anniversaire
ETAPS municipal et Policier Municipal pour la PPG dans le cadre de leur activité professionnelle	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Personnels de la Direction des Sports relevant de la filière sportive et de la Police Municipale	Notes de service de la Direction des Sports et de la Direction de la P.M. indiquant l'identité des agents bénéficiaires	Sur les créneaux horaires d'ouverture au public
Personnels municipaux préparant un examen aux métiers de la natation (surveillant, BNSSA, BPJEPS) s'inscrivant dans le cadre de leur activité professionnelle	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Personnels municipaux	CNI Et note de service de la Direction des Sports	Sur les créneaux horaires d'ouverture au public
Ecoles municipales spécifiques : natation, voile, C. kayak Tarif normal	101,00 €/an				X	Certificat Médical + Attestation Assurance R.C.	X
Ecoles municipales spécifiques : natation, voile, C. kayak Tarif réduit	50.50 €/an				X	Certificat Médical + Attestation Assurance R.C. + Justificatif domicile fosséen	X
Ecoles municipales spécifiques : natation, voile, C. kayak À compter du 2ème enfant de la même famille inscrit	½ tarif				X	Certificat Médical + Attestation Assurance R.C.	X

Dispositions applicables sur les horaires d'ouverture au public

C  
Public de la Commune

H  
Public Hors Commune

Dispositions applicables sur des plages horaires autres que celles réservées au public